



CAIRANNE, LE

M A I R I E
D E
C A I R A N N E
84290

Tél. : 04 90 30 82 12

Fax : 04 90 30 73 86

Courriel : cairanne.mairie@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08/12/ 2017

Le conseil municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Roger ROSSIN, Maire, le 08 décembre 2017 à 20.00 H, salle du Conseil Municipal. Tous les Adjointes, Conseillères et Conseillers étaient présents ou représentés.

POUVOIRS : Mme. Elisabeth THOMAS à M. Roger ROSSIN, Maire – Melle. Amandine ROLLIN à Mme. Claudine MONIER – M. Vincent SEVE à M. José CANDEL

Excusés : Pascal FRAN CZAK – Robin KOTCHIAN – Stéphane CHARANCON

Mme. Evelyne VILELA est nommée secrétaire de séance.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

I – DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES:

Virement de crédit Investissement

Crédits à ouvrir

CHAP.	Compte	Opér.	NATURE	MONTANT
23	2313	132	Réhabilitation chapelle St Genies	6 000.00
23	2315	160	Radars pédagogiques	200.00
21	2158	145	Vidéoprotection	100.00
	TOTAL			6 300.00

Crédits à réduire

CHAP.	Compte	Opér.	NATURE	MONTANT
23	2315	203	Création espace sportif	- 6 300.00
	TOTAL			6 300.00

Virement de crédit de fonctionnement

Crédits à ouvrir

CHAP.	Compte	Opér.	NATURE	MONTANT
012	6411		Personnel titulaire	7 100.00
66	66111		Intérêts réglés à l'échéance	1 000.00
011	60633		Fournitures de voirie	6 000.00
	TOTAL			14 100.00

Crédits à réduire

CHAP.	Compte	Opér.	NATURE	MONTANT
022	022			14 100.00
	TOTAL			14 100.00

Virement de crédit assainissement

Crédits à ouvrir

CHAP.	Compte	Opér.	NATURE	MONTANT
66	66111		Intérêts réglés à l'échéance	20.00
	TOTAL			20.00

Crédits à réduire

CHAP.	Compte	Opér.	NATURE	MONTANT
011	604			20.00
	TOTAL			20.00

Adopté à l'unanimité

II AVENANT CINTRACTUALISATION CDST :

Monsieur le Maire signale à ses collègues que dans le cadre du CDST, nous avons formulé une première demande de subvention sur les programmes suivants : terrain de sport et de bike, l'acquisition de radars pédagogiques, sur une partie de la voirie, ainsi que sur la restauration de la chapelle St Geniès. Par ailleurs, Monsieur le Maire précise que la somme que nous avons sollicitée est de 149 000.00 € sur les 161 100.00 € et, qu'en conséquence, M. le Maire souhaite faire un premier avenant à ce contrat et propose au conseil d'inscrire la suite du programme de réhabilitation de l'éclairage public pour un montant de 18 804.20 € HT, soit une subvention de 13 162.94. Le Conseil Départemental toujours dans le cadre du CDST devrait nous verser une subvention de 65 000.00 € d'ici la fin de l'année ou début 2018. Adopté à l'unanimité.

III – MODIFICATION DES HORAIRES SCOLAIRES :

M. le Maire explique au Conseil, qu'une enquête a été réalisée, après les vacances de Toussaint et auprès des familles, ceci afin de définir un projet de changement d'horaires, plus adapté au rythme et au confort des enfants. Les parents avaient deux choix possible :

- ▶ Conserver les horaires actuels : 9 H - 12 H & 13 H 30 - 17 H 30
- ▶ Proposition de nouveaux horaires : 8 H 30 – 12 H & 13 H 45 – 16 H 15

Résultat :

Taux de participation de 82 %, soit 163 votants sur 199 parents électeurs, 4 votes nuls

28 % des voix pour la conservation des horaires habituels

67 % des voix pour le passage aux nouveaux horaires.

5 % des votants ont proposé d'autres horaires.

Monsieur le Maire souligne que le taux de participation est suffisamment important pour que les résultats de l'enquête soient représentatifs. M. le Maire considère que les 36 parents qui n'ont pas souhaité s'exprimer, ne sont pas opposés à ce sujet. M. le Maire précise que ces nouveaux horaires seront effectifs au 8 janvier 2018. Après divers échanges, le Conseil adopte ces nouveaux horaires à l'unanimité.

IV – AUTORISATION DE DEFENDRE LA COMMUNE SUITE A CONTENTIEUX :

Monsieur le Maire explique à ses collègues qu'il a reçu du Tribunal Administratif une requête ayant pour objet « **contestation du refus de renouvellement de la convention de mise à disposition de locaux communaux conclue entre la Commune de Cairanne et l'association « Au Royaume des Elfes » le 10 octobre 2014.** Monsieur le Maire signale la réouverture de la « MAM », trois assistantes maternelles (deux agréments) et sept enfants : puis demande à l'assemblée de bien vouloir donner leur accord afin qu'il puisse défendre la Commune, et constituer un mémoire. Adopter à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

Le conseil départemental nous a fait parvenir la liste de véhicules réformés, le lot n°4 un fourgon daily a été choisi par M. Roland LIFFRAN, et viendra remplacer celui que l'on a qui est HS. C'est un bon compromis, car ces véhicules sont gratuits.

Travaux : pose de toutes les illuminations par les employés ; il est envisagé pour l'an prochain d'installer un grand sapin de Noël vers le bâtiment de la boucherie.

Suite au feu qui s'est déclaré dans le tronc d'un platane, un expert s'est déplacé, on est dans l'attente d'un rapport pour prendre une décision sur le devenir de cet arbre

Quelques dates à retenir

Le 22/12/2017 - Repas de Noël Ecole

Le 24/12/2017 - Messe de Minuit à 23H

Le 06/01/2018 – Vœux de Monsieur le Maire

Le 12/01/2018 - Galettes des anciens de 80 ans et plus

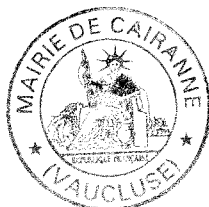
Le 16/12/2018 – 10H à 21H : Marché de Noël – Peintures – Bière (ouverture brasserie) –

Loto APE à 18 H – Vernissage à 11H 30 salle du Conseil.

Le 19/01/2018 – Pot de départ Yann et Lazare

Après un dernier tour de table, la séance est levée à 21.00 H

Le Maire,
Roger ROSSIN



La Secrétaire,
Evelyne VILELA